2023/44

PROCES-VERBAL DELIBERATIONS DU 28 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit du mois de Novembre à 20h 15, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT ANDRE LE PUY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Jean ACHARD, Maire. Le quorum de 10 est atteint.
Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Novembre 2023
PRESENTS : Jean ACHARD, Patrick DEMMELBAUER, Josselyne GILLIER, Pascal BERGER, Michèle ABERLENC, Jean-Luc DEVOUCOUX, Christian ABERLENC, Gilbert DUFRANE, Philippe LECHEVALIER, Emilie CHEVALLIER, Anne JULLIEN, Sébastien CHAMP, Daniel DEMIZIEUX, Joseph FAURE, Annick CHAUMIER, Patricia PIOTEYRY
POUVOIR : Christiane RIGAUD : pouvoir donné à Pascal BERGER
ABSENTES EXCUSEES : Aurélie MARTORELL, Audrey CARVALHO
SECRETAIRE ELUE POUR LA DUREE DE LA SESSION : Josselyne GILLIER

ORDRE DU JOUR :

1 - BP 2023 décisions modificatives
2 - Réhabilitation et extension espace culturel demande de subvention 2024 auprès du Conseil Départemental de la Loire

APPROBATION PROCES-VERBAL REUNION DU 17 Octobre 2023
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

1- BP 2023 DECISIONS MODIFICATIVES

Le Maire propose d'apporter des modifications au BP 2023 pour ajustement des dépenses de personnel en fin d'année ainsi que pour intégration de frais d'études pour la rue de St Cyr (chapître d'ordre 041) soit :

D 615232 : Réseaux	FD	- 15 000,00€
D 61551 : Entretien matériel roulant	FD	- 12 000,00€
D 6257 : Réception	FD	- 3 000,00€
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	FD	- 30 000,00€
D 6411 : Personnel titulaire	FD	+ 30 000,00€
TOTAL D 012 : Charges de personnel	FD	+ 30 000,00€
D 2315 041 opération 20 rue St Cyr aménagement	ID	+7 740,00€
Total D 041 opérations patrimoniales	ID	+7 740,00€
R 2031 041 opération 20 rue St Cyr aménagement	IR	+7 740,00€
Total R 041 opérations patrimoniales	IR	+7 740,00€

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord sur les décisions modificatives ci-dessus décrites.

2 – REHABILITATION ET EXTENSION ESPACE CULTUREL DEMANDE DE SUBVENTION 2024 AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA LOIRE

Le Maire rappelle le projet de réhabilitation et d'extension de l'espace culturel et espace extérieur avec kiosque

IL rappelle également les enjeux sociaux, culturels et économiques du développement de la lecture publique sur le territoire.

Le Maire rappelle le coût global de l'opération et le plan de financement correspondant :

NATURE DES DÉPENSES	MONTANT SUBVENTIONNABLE (€ HT)	FINANCEURS SOLLICITÉS (ORGANISME OU COLLECTIVITE)	TAUX DE L'AIDE (%)	MONTANT DE LA SUBVENTION (€)	SUBVENTION ATTRIBUÉE O/N
TRAVAUX ET INGENIERIE	325 562.40	État, DRAC	40	130 224.96	N
	325 562.40	Département (AAP)	24	78 134.98	N
		Autofinancement	36	117 202.46	
TOTAL TRAVAUX	325 562.40			325 562.40	

Le Maire précise les objectifs poursuivis par ce projet : agrandissement de la médiathèque, en créant, par le biais d'une rénovation, une salle d'animation ainsi que d'autres espaces (jardin de lecture, salle d'équipement..)

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental dans le cadre de l'AAP développement des bibliothèques au titre de l'année 2024.

Après délibération, le Conseil Municipal, par 16 voix « pour » et 1 voix « contre ».

Prend acte de l'engagement de la commune dans le projet défini ci-dessus ;

Approuve le plan de financement tel que décrit précédemment ;

Autorise le Maire à solliciter la subvention auprès du Conseil départemental ;

Autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à la demande de subvention

COMMENTAIRES :

1 – BP 2023 décisions modificatives

Des précisions sont apportées quant aux opérations patrimoniales

Pour les intégrations de frais d'études il s'agit d'alimenter ces comptes d'investissement en dépenses et en recettes.

2 – Réhabilitation et extension espace culturel demande de subvention 2024 auprès du Conseil Départemental de la Loire

Dépôt de la demande avant le 31 décembre 2023 auprès du Département et auprès de la DRAC début 2024.

Annick CHAUMIER explique qu'elle vote contre car elle ne connait pas le projet donc elle ne peut pas s'engager et bien que ce soit une demande de subvention il y a un engagement financier de la Commune.

Le Maire indique qu'il s'agit de voter la demande de subvention accompagnée d'une estimation HT des travaux.

Ce projet a été discuté au sein de la commission « bâtiments »

Avant d'aller plus loin il est indispensable de connaître toutes les possibilités de financement

2023/46

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

URBANISME (Patrick DEMMELBAUER)

Enumération des demandes d'urbanisme : permis de construire, permis modificatifs, déclarations préalables,

BATIMENTS (Patrick DEMMELBAUER)

Eglise : Problème chauffage réparé
Mairie : Chauffage remplacement du circulateur
Salle sports : plus eau chaude dans les vestiaires en attente de pièce.
Illuminations Noël : pose prévue fin de semaine

VOIRIE (Pascal BERGER)

Rue de St Cyr : lancement du marché pour les travaux sur la plateforme
Rue des Rotys : fossé de délestage eaux pluviales presque terminé. Excellent travail de l'équipe technique.
Plan de sauvegarde : Formation prévue avec le SDIS pour gestions de crise
Police Municipale : étude d'une convention avec Montrond les Bains, Bellegarde, Cuzieu et Marclopt

COMMUNICATION (Michèle ABERLENC)

Médiathèque : Présentation du projet de réhabilitation et extension de l'espace culturel avec création d'un kiosque.
Nombre de lecteurs en constante augmentation (25% de la population) + fréquentation régulière des classes.
L'espace de la médiathèque devient de plus en plus exigu ainsi que la salle d'animation.
Le projet d'extension s'avère indispensable avec la création d'une salle d'animation-réunion qui permettra de transférer l'espace jeunes dans la salle d'animation actuelle + une pièce dédiée à l'équipement des livres.

JEUNESSE (Jean-Luc DEVOUCOUX)

Elections du CME : participation 46% : 7 conseillers avec une nouveauté l'intégration de 4 suppléants.
Installation du Conseil prévue le 19 Décembre

2023/47

CCAS (Josselyne GILLIER)
Rétrospective sur la journée Seniors du 19 Novembre auberge de la Sauzée St Cyr les Vignes

INFORMATIONS DIVERSES (Jean ACHARD)
Association : remerciement du Basket SAS pour versement de la subvention 2023
Boulangerie : le Maire informe de l'achat d'un four et d'un pétrin pour la boulangerie après réunion conseil d'adjoints ; ceci dans le but de pérenniser ce commerce de proximité.

Jean ACHARD
Maire

Josselyne GILLIER
Secrétaire de séance
absente le 25/01/24

Date de mise en ligne :
26/01/24.